

Nos

- Des **prestations 7 jours/7**
- Un **seul numéro d'appel** pour répondre à vos questions
- Une **astreinte téléphonique** en dehors des heures d'ouverture des bureaux
- Des **aides financières** (nous vous aidons à constituer le dossier de demande d'aide)
- Des **avantages fiscaux**
* De l'impôt sur le revenu

05 63 43 25 00

Crédit d'impôt
jusqu'à 50 %
des frais
engagés *

Depuis plus de 70 ans, AASSODAL est une association spécialisée dans le service à domicile, détentrice de plusieurs agréments lui permettant de répondre aux besoins des ménages et des familles en matière de garde d'enfants à domicile, aide au ménage et repassage, service d'accompagnement des personnes handicapées et aide aux séniors.

AASSODAL c'est plus de 1000 personnes aidées par an, une zone d'intervention dans le grand albigeois.

Agrément qualité
N° SAP777187972

**Association autorisée par le
Conseil Départemental du Tarn**

Nos partenaires : CAF, Conseil
Départemental, CARSAT, MGEN,
MDPH...

AASSODAL

6, place du maquis /
Bât.L2 - avenue Maréchal Juin
81000 Albi

Tel . **05 63 43 25 00** – Fax . 05 63 47 96 80
accueil@aassodal.fr / www.aassodal.fr



Association d'Aide
de Services et de
Soutien à Domicile
en Albigeois



Particulier Employeur

Besoin d'employer
à domicile ...



SERVICES AUX PERSONNES A DOMICILE (NF311)
www.nf311.com

Quelles que soient vos attentes (ménage, repassage, garde...), nous vous aidons dans votre fonction d'employeur. **Nous assurons un suivi personnalisé** en fonction de votre situation :

- Tranquillité recrutement
- Accompagnement intégral
- Sérénité employeur

Tranquillité recrutement :

Nous vous aidons à trouver la personne compétente pour travailler à votre domicile et correspondant à vos exigences :

- Nous définissons ensemble le profil de la personne
- Nous recherchons et vous présentons les candidats

Option contrat : Nous pouvons également si vous le souhaitez rédiger pour votre compte le contrat de travail.

Accompagnement intégral :

- Nous vous aidons à trouver et recruter la bonne personne
- Nous vous assurons un suivi régulier et personnalisé (contrat, bulletin de salaire, déclaration à l'URSSAF, rupture de contrat...)

Sérénité employeur :

Vous employez déjà une aide à domicile, nous vous accompagnons tout au long de la relation contractuelle avec votre salarié grâce à nos conseils :

- Nous pouvons rédiger le contrat ou étudier le document contractuel que vous avez rédigé
- Nous réalisons un suivi régulier et personnalisé
- Nous vous informons des actualités juridiques et législatives (droit du travail, convention collective)
- Nous étudions votre situation en cas de difficultés avec votre salarié

Option remplacement : Nous vous proposons des solutions pour assurer le remplacement de votre salarié.

horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h 30
Vendredi 8 h – 12 h et 13 h 30 – 16 h 30
Samedi 8 h – 12 h (bureau place du maquis)
Tel. 05 63 43 25 00 – accueil@aassodal.fr